



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Ajaccio le 16 mars 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Inspecteur pédagogique régional d'EPS

à

Mesdames les enseignantes
Messieurs les enseignants
D'Éducation physique et sportive
Lycées Fesch, L.Bonaparte, St Paul – Ajaccio
Lycées G. de Casabianca, J. D'Arc – Bastia
Lycée P.Paoli - Corté

Rectorat

Secrétariat Pôle
Pédagogique
Béatrice CHRETIEN

Inspection pédagogique
régionale
Éducation physique et
sportive

Dossier suivi par :
Alain COSTANTINI,
IA.IPR-EPS

Téléphone
04 95 50 34 73
Télécopie
04 95 51 27 06

E-mail
alain.costantini@ac-
corse.fr

Bd Pascal Rossini
BP 808
20192-AJACCIO
CEDEX 4

EPS.AC/BC/n°2020-

OBJET : Mise en œuvre de la continuité pédagogique en EPS dans les lycées ayant un enseignement facultatif (2010), un enseignement de complément (2011) ou un enseignement optionnel (2019) d'EPS

Ces différents enseignements portent tous en commun une implication de l'élève dans un travail de réflexion individuelle et/ou collective sur les activités physiques, sportives et artistiques, réflexion qui débouche sur une production écrite, une présentation, un portfolio, une animation, ...

Cette période de fermeture des établissements scolaires impose que soit assurée une continuité pédagogique avec vos classes. Aussi, vous pourriez solliciter vos élèves concernés par ces enseignements sur ce travail de production : en sachant que celle-ci sera, **à l'heure actuelle**, forcément sous la forme d'un document écrit (par exemple, diaporama) et/ou d'une présentation orale de type enregistrement audio ou vidéo.

Production individuelle ou collective, **mais à distance**, celle-ci adossée aux thèmes d'étude peut prendre pour support :

- L'analyse de vidéos de pratiques sportives, avec des repères simples et concrets d'observation ;
- L'analyse d'articles, de documentaires, de reportages couvrant des thèmes d'études ;
- La conception de chorégraphies dans le CA3 ;
- La conception de séquences d'entraînement dans une activité (pratiquée à l'AS, par exemple, définissant un ou des objectifs d'apprentissage) ou dans le CA5 (formalisation de carnets d'entraînement, exploitations de données recueillies éventuellement par cardio-fréquence-mètre).

L'accompagnement par l'enseignant sera également d'ordre méthodologique :

- Orienter les lycéens pour la recherche de documents de différentes sources : internet, journaux, télévision, radio ... (Cf. podcasts, rediffusions, émissions en replay) ;
- Préciser les critères d'analyse d'un document, de composition d'une chorégraphie ou d'une séquence d'entraînement ;
- Préciser les attendus d'une présentation orale ou écrite :
 - o la(les) question(s) posée(s) par le thème d'étude ;
 - o les concepts qui l'illustrent ;
 - o les références historiques, scientifiques, sociologiques ;
 - o l'organisation de la pensée, de l'analyse à la prise de position ;

- la mise en forme dans un souci de communication.
- Dans le cadre d'une présentation de groupe (**à distance actuellement**), quelle répartition des tâches entre les élèves.

Vous conservez, bien entendu, votre liberté pédagogique pour proposer tout type de démarche qui garantit cette continuité pédagogique.

Et surtout, restez attentifs aux demandes de vos élèves. La période est difficile pour tous, ils ont grandement besoin de se sentir épauler, rassurer et accompagner.

Remarque : dans vos propositions pédagogiques, vous veillerez à **déconseiller les regroupements d'élèves**. **Tous les échanges, tous les partages se font à distance.**

Je sais pouvoir compter sur votre réactivité et vos capacités d'adaptation pour assurer, dans des circonstances exceptionnelles, cette nécessaire continuité pédagogique en EPS à l'ensemble des lycéens de l'Académie de Corse.

Alain COSTANTINI

